



LA FRANCE DANS LE MONDE ET DANS L'UE

(2015, source : FAO et Eurostat)

La France est le 4^{ème} plus grand producteur de produits de la pêche et le 3^{ème} plus grand producteur de produits de l'aquaculture.

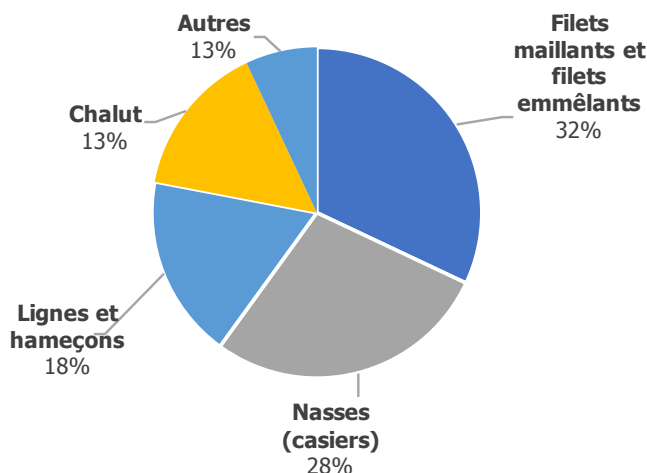
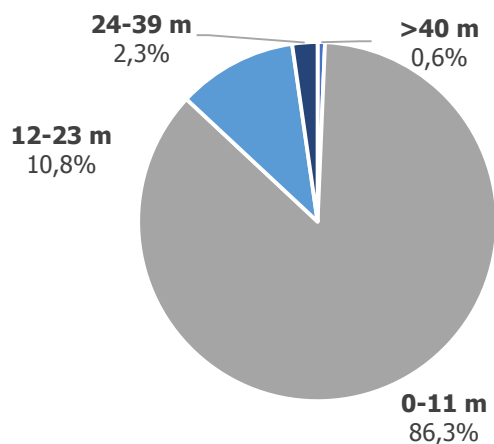
(en milliers de tonnes)	Monde	UE-28	France	% monde	% UE-28
Captures	104 635	5 144	497	0,5 %	9,7 %
Aquaculture	106 094	1 307	207	0,2 %	15,8%
Total	211 511	6 451	704	0,3 %	10,9 %

FLOTTE DE PÊCHE

(flotte - 2017, source : fichier de la flotte de pêche de l'UE; emploi - 2015, source : JRC)

Navires (2017)	Capacité (2017)	Puissance (2017)	
Nombre: 6.513	TB: 174.402	KW: 969.890	
TOTAL FTE: 6.865			
0-11 m	12-23 m	24-39 m	>40 m
Emplois (FTE): 40%	Emplois (FTE): 34%	Emplois (FTE): 14%	Emplois (FTE): 12%

La **flotte de pêche** et la **composition des engins de pêche** en France :



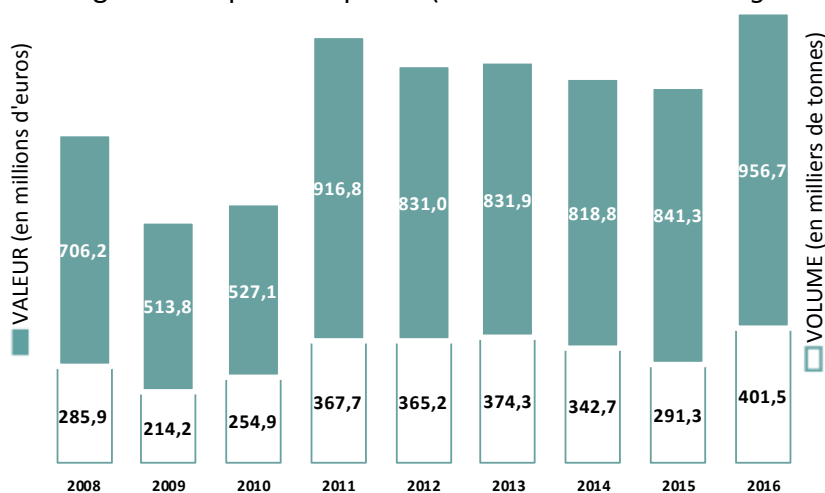


DÉBARQUEMENTS

Les débarquements correspondent à une quelconque quantité de produits de la pêche (y compris les plantes aquatiques) se trouvant à bord d'un navire de pêche et initialement déchargée à terre dans un pays donné, indépendamment du pavillon du navire réalisant les débarquements. Les débarquements comprennent également les ventes réalisées dans les régions ultrapériphériques. Les débarquements sont indiqués en poids net.

En France, les espèces sont surtout débarquées fraîches et destinées à la consommation humaine (respectivement, 99 %). Les navires français ont débarqué 98 % des produits de la pêche.

La France a enregistré 446 ports de pêche (source : *Master Data Register* de l'UE).



Principales espèces commerciales débarquée et pourcentage du total (2016, en millions d'euros et en milliers de tonnes)



ALBACORE	79	8%	59,5	15%	ALGUES
SOLE	77	8%	41,6	10%	ALBACORE
COQUILLE SAINT-JACQUES ET AUTRES PECTINIDÉS	77	8%	37,6	9%	LISTAO
BAUDROIE(=LOTTE)	73	8%	25,5	6%	COQUILLE SAINT-JACQUES ET AUTRES PECTINIDÉS
LANGOUSTINE	48	5%	23,9	6%	SARDINE
MERLU	40	4%	14,2	4%	BAUDROIE(=LOTTE)
AUTRES	562	59%	199,2	50%	AUTRES

(source : Eurostat)

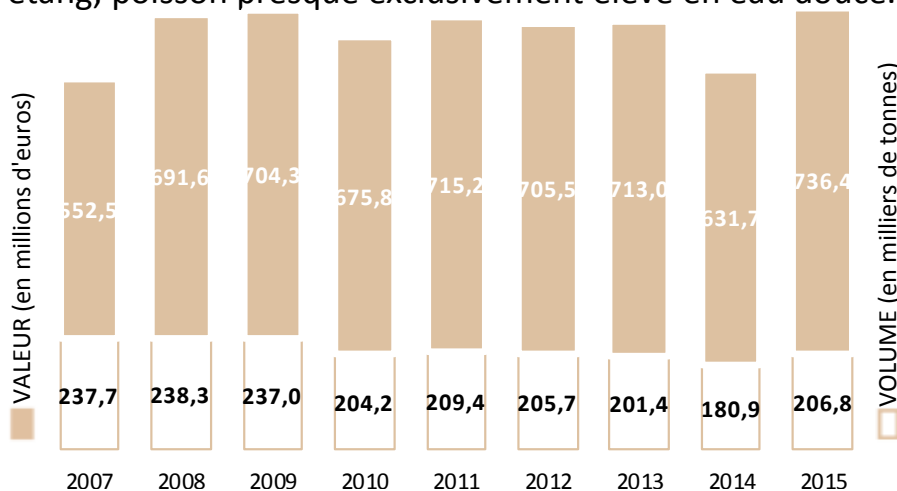


AQUACULTURE

L'aquaculture correspond à l'élevage d'organismes aquatiques (d'eau douce ou d'eau de mer), notamment les poissons, les mollusques, les crustacés et les plantes aquatiques. Les données relatives à l'aquaculture sont indiquées en équivalent poids vif et en valeur. En général, les produits d'élevage ne sont pas vendus sous criée mais directement des producteurs aux grossistes ou aux distributeurs.

En France, 79 % du poisson d'élevage est issu de l'élevage en mer et en eau saumâtre et 21 % de l'élevage en eau douce. Les principales méthodes de production aquacole sont (selon Eurostat) :

- 63 % hors sol, poisson exclusivement élevé en eau de mer et en eau saumâtre ;
- 15 % en bassin et en circuit, poisson exclusivement élevé en eau douce ;
- 5 % en étang, poisson presque exclusivement élevé en eau douce.



Principales espèces commerciales élevées et pourcentage du total (2015, en millions d'euros et en milliers de tonnes)



Espèce	Valeur (en millions d'euros)	Pourcentage	VOLUME (en milliers de tonnes)	Pourcentage	Spécification
HUÎTRE	388	53%	77	37%	HUÎTRE
MOULE MYTILUS SPP.	138	19%	75	36%	MOULE MYTILUS SPP.
TRUITE	123	17%	37	18%	TRUITE
AUTRES POISSONS D'EAU DOUCE	24	3%	4	2%	CARPE
BAR COMMUN	18	2%	4	2%	AUTRES POISSONS D'EAU DOUCE
AUTRES	46	6%	10	5%	AUTRES

(source : Eurostat)



ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS

(2018, source : DG MARE, [lien](#))

16 organisations de producteurs (OP) et **2 associations d'OP** sont reconnues officiellement. Elles ont pour rôle de contribuer à la réalisation des objectifs de la PCP et de l'OCM par la gestion collective des activités de leurs membres.

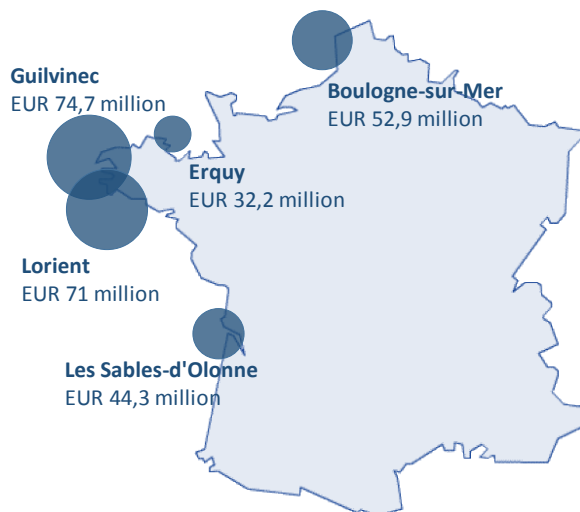
Parmi les 16 OP, 15 sont concernées par la pêche et 1 par l'aquaculture. À l'instar des associations d'OP, elles appartiennent à la filière pêche.

PREMIÈRES VENTES (2016, source : EUMOFA)

Les **premières ventes** correspondent au poisson vendu ou enregistré dans une criée à des acheteurs agréés ou à des organisations de producteurs (OP). Il est possible que les premières ventes ne correspondent pas aux débarquements car elles ne couvrent pas le poisson débarqué par les navires appartenant aux entreprises de transformation ni les ventes directes aux transformateurs.

En France, il existe 37 criées. Le Guilvinec, Lorient, Boulogne-sur-Mer, Les Sables-d'Olonne et Erquy couvrent 41 % de la valeur des premières ventes sous criée.

En 2016, 50 % du volume et 70 % de la valeur des débarquements ont été vendus sur les criées de France métropolitaine. Les criées sont responsables de la collecte et de la transmission des notes de ventes à FranceAgriMer par le biais du RIC (Réseau Inter Criées).



En 2016, **37 criées** étaient ouvertes :

- 1 en mer du Nord,
- 4 en Méditerranée,
- 20 dans le golfe de Gascogne et sur la côte ibérique,
- 12 en mer Celtique.

En 2017, les 3 premières criées ont couvert 32 % du volume et 30 % de la valeur des premières ventes sous criée.

3 premières criées	Volume (en tonnes)	Valeur (en millions d'euros)	Premières 3 principales espèces commerciales (en valeur)
Guilvinec	18.212	75	Baudroie, langoustine cardine franche
Lorient	21.864	71	Baudroie, langoustine lingue
Boulogne-sur-Mer	20.900	53	Encornet, lieu noir, sole



COMMERCE DE GROS (source : FFMIN, SEMMARIS)

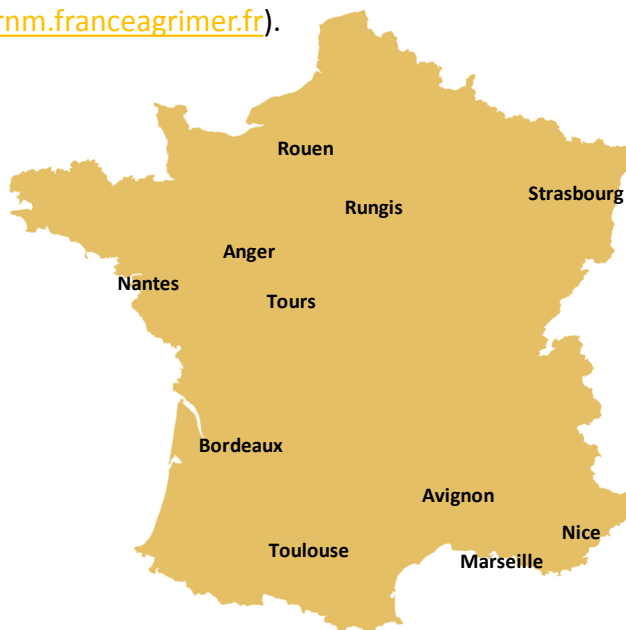
Le **commerce de gros** est un stade intermédiaire dans le circuit de distribution consistant à réaliser des achats en vrac pour les vendre aux revendeurs (par ex. les distributeurs) plutôt qu'aux consommateurs.

En France, 11 sites de marché de gros (les marchés d'intérêt national ou MIN) sont concernés par la vente de produits de la pêche et de l'aquaculture. Environ 100 entreprises du commerce de gros des produits halieutiques opèrent sur ces marchés, dont 44 sont situées sur le marché de gros de Paris-Rungis.

En 2016, le marché Rungis a vendu 97.441 tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture pour une valeur de 852 millions (source : <https://www.rungisinternational.com>).

Le Réseau des nouvelles des marchés (RNM) délivre les cours journaliers, hebdomadaires et mensuels du marché de gros de Rungis (www.rnm.franceagrimer.fr).

11 marchés de gros
100 entreprises



TRANSFORMATION (source : Eurostat-SBS)

En 2015, 12.073 personnes étaient employées dans l'industrie française de la transformation des produits halieutiques.

En France, l'industrie de la transformation des produits halieutiques a enregistré une valeur ajoutée de 625 millions d'euros, soit 2 % de la valeur ajoutée du total de la fabrication des produits alimentaires.

En 2016, les principaux produits transformés étaient le saumon fumé, les plats préparés et le surimi, les filets frais, le thon préparé ou en conserve, et le maquereau.

380 entreprises

Ventes : 3,7 milliards d'euros

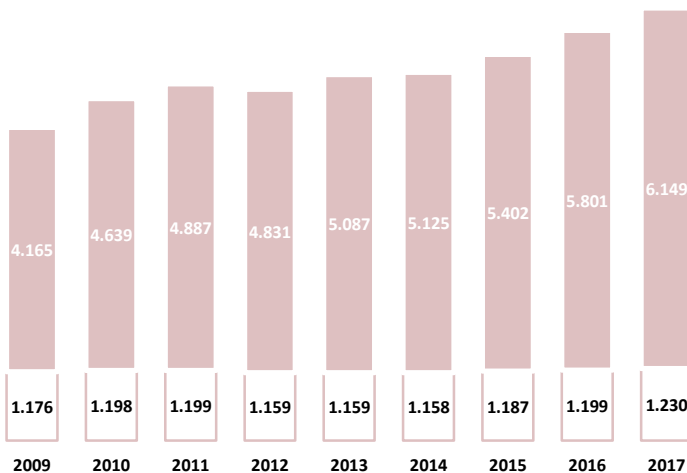
(2015, source Eurostat - SBS)



COMMERCE EXTÉRIEUR (source : Eurostat)

Importations

VALEUR (en millions d'euros)



VOLUME (en milliers de tonnes)

PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES IMPORTÉES

ET POURCENTAGE DU TOTAL DES IMPORTATIONS

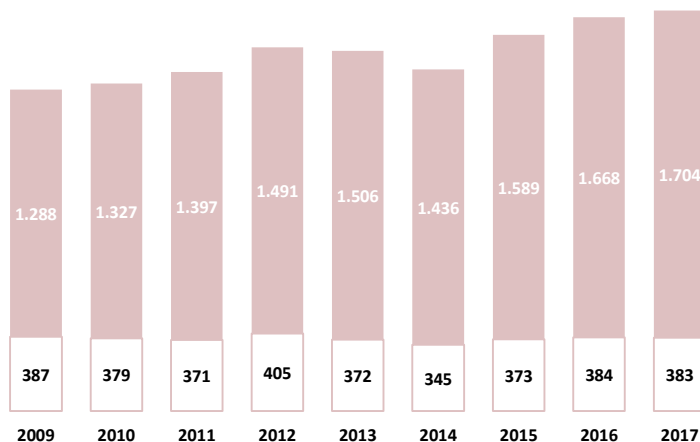
(2017, en millions d'euros)



SAUMON	1.290	21%
CREVETTE TROPICALE	648	11%
CABILLAUD	482	8%
AUTRES POISSONS DE MER	293	5%
COQUILLE SAINT-JACQUES ET AUTRES PECTINIDÉS	241	4%
LISTAO	215	3%
AUTRES	2.980	48%

Exportations

VALEUR (en millions d'euros)



VOLUME (en milliers de tonnes)

PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EXPORTÉES

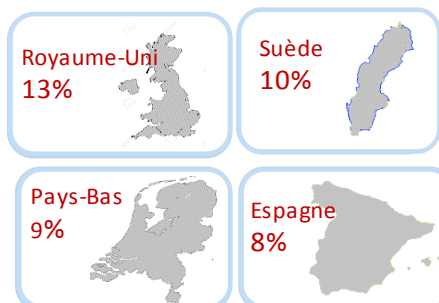
ET POURCENTAGE PAR RAPPORT AU TOTAL DES EXPORTATIONS

(2017, en millions d'euros)

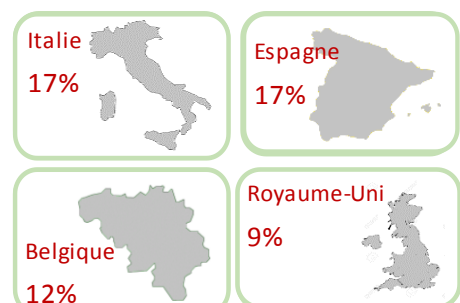


SAUMON	191	11%
AUTRES PRODUITS	163	10%
AUTRES POISSONS DE MER	147	9%
ALBACORE	97	6%
HUITRE	90	5%
CREVETTE TROPICALE	70	4%
AUTRES	947	55%

Principaux pays d'ORIGINE
(en valeur, en 2017)



Principaux pays de DESTINATION
(en valeur, en 2017)

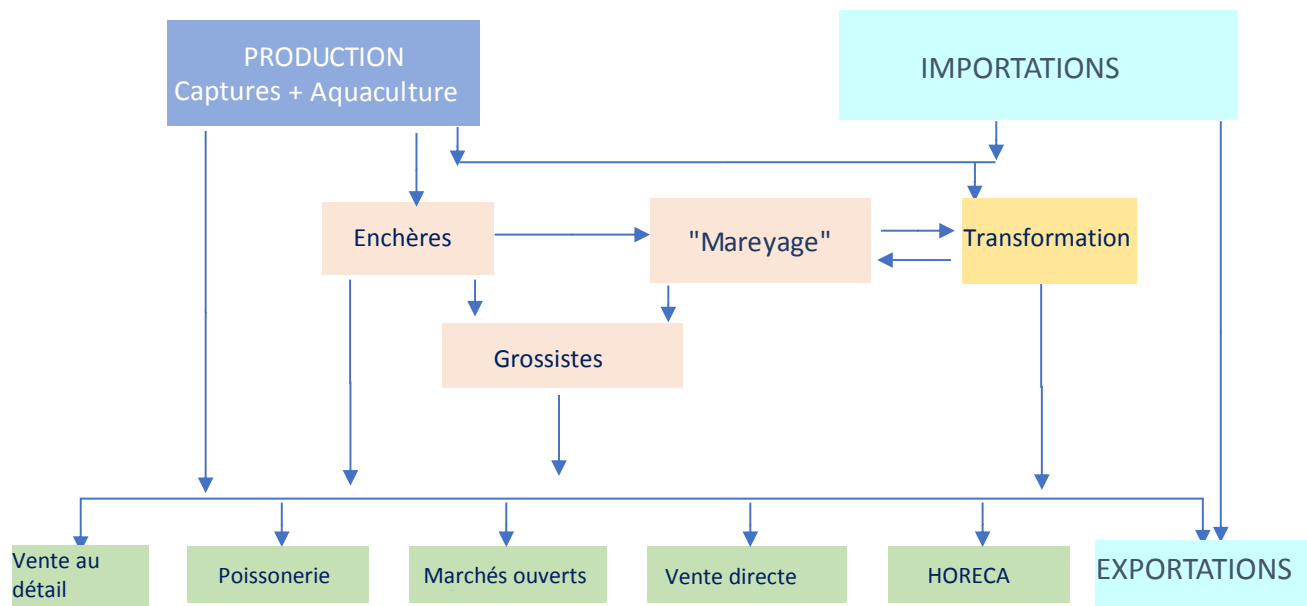




RÉPARTITION

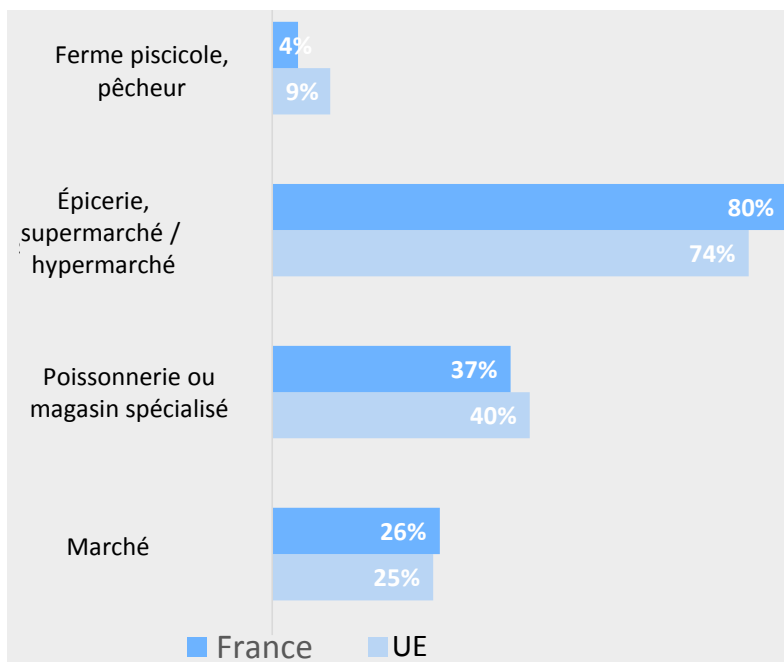
La filière des produits de la pêche et de l'aquaculture en France

(source : FranceAgriMer)



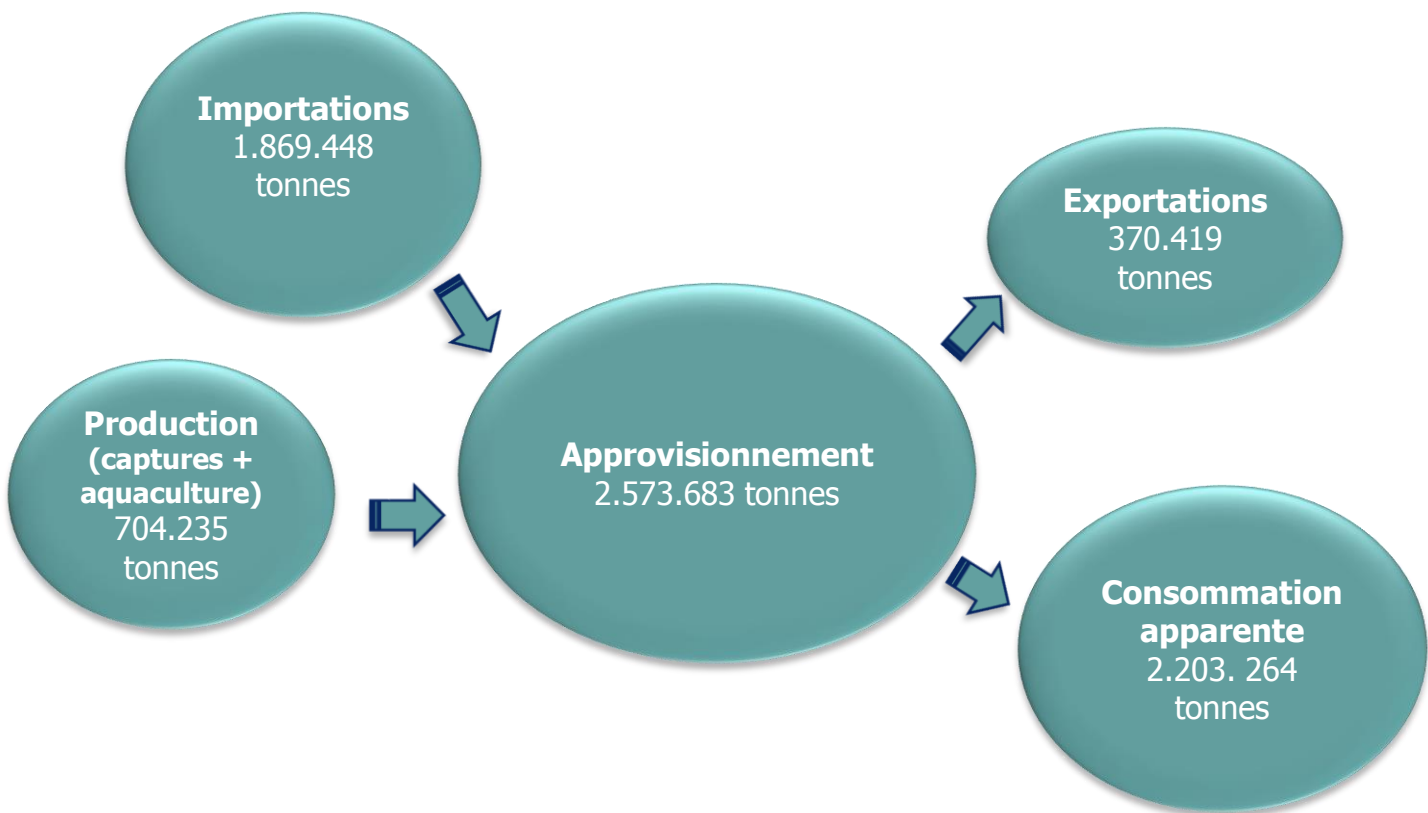
Préférences des consommateurs relatives aux circuits de distribution

(source : EUROBAROMETER)





BILAN D'APPROVISIONNEMENT (2015, source : EUMOFA)





CONSOMMATION

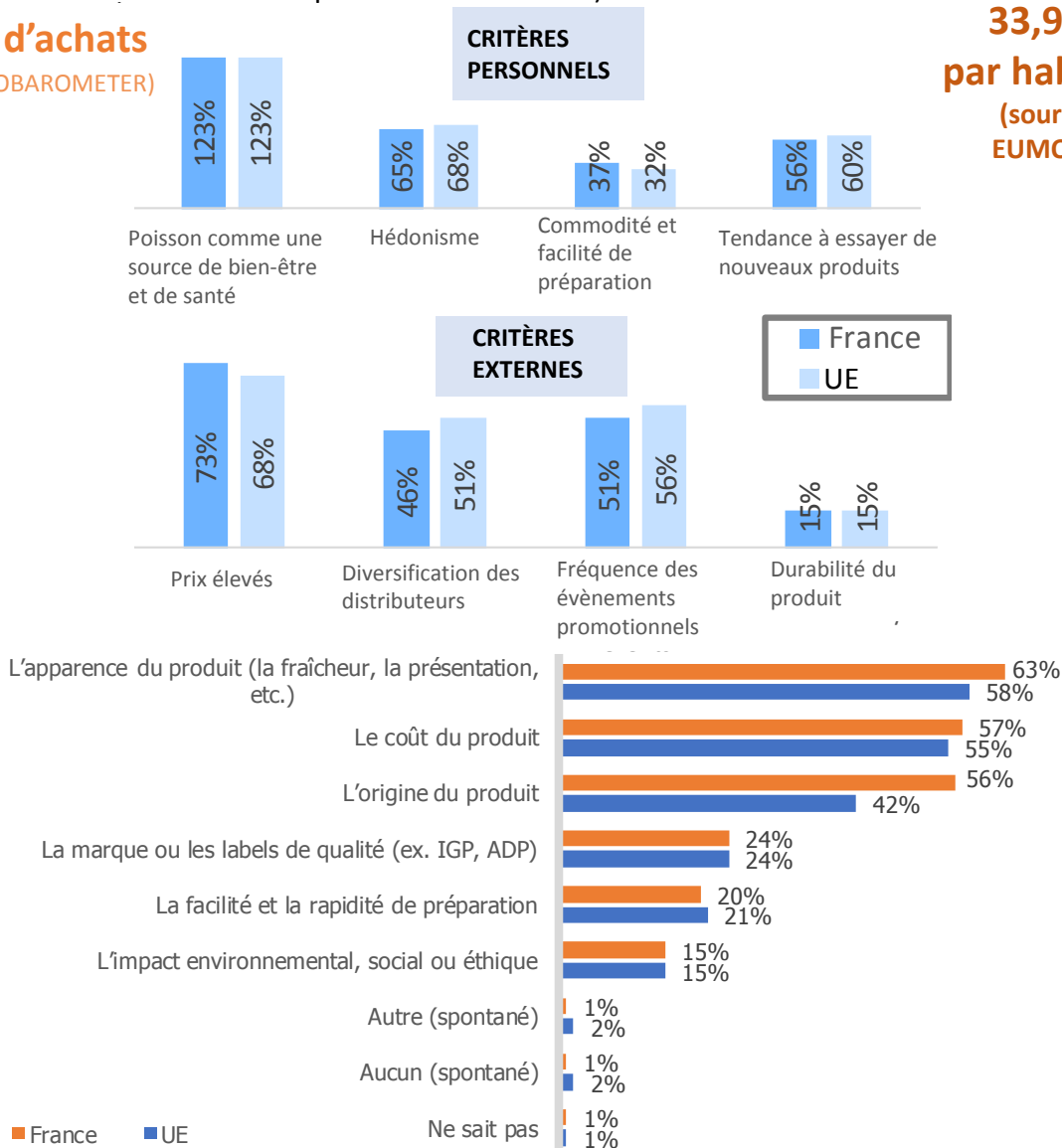
En France, en 2015, la consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture a totalisé **33,9 kg/par habitant**, en légère hausse (+ 1 %) par rapport à l'année précédente. Les espèces les plus consommées étaient les **coquillages et le saumon**.

Les consommateurs français préfèrent notamment le poisson frais, congelé et en conserve et consomment plus fréquemment du poisson en vrac (71 %) que la moyenne de l'UE (68 %). D'un point de vue sociodémographique, les consommateurs réguliers de poisson appartiennent aux classes d'âges des 40-54 ans et des plus de 55 ans. En France, les jeunes ont également tendance à manger du poisson plus fréquemment ; le nombre de consommateurs réguliers âgés de 15 à 24 ans est plus important que la moyenne européenne (source : « Habitudes de consommation relatives aux produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE »).

Critères d'achats

(source : EUROBAROMETER)

33,9 kg par habitant
(source : EUMOFA)





DÉBARQUEMENTS

Les volumes et les valeurs sont collectés par EUMOFA, s'appuyant sur les données **Eurostat – Pêche**. Les données concernent l'ensemble des espèces débarquées en France et sont disponibles sur une base annuelle, accessibles via des tableaux simples ou avancés.

PREMIÈRES VENTES

Les volumes et les valeurs sont collectés sur une base hebdomadaire et mensuelle, en s'appuyant sur les données de **France Agrimer**. Les données concernent l'ensemble des ventes réalisées sous criée et ne comprennent pas les ventes réalisées hors criée (par ex. : les ventes directes).

Les **données hebdomadaires** sont collectées et divulguées pour 14 espèces et 23 lieux de vente.

Cliquez [ici](#) pour accéder à la liste des espèces et des lieux de vente.

Les données mensuelles sont collectées et divulguées pour toutes les espèces vendues dans l'ensemble des criées incluses dans la transmission de données (cliquez [ici](#) pour accéder à la liste).

Les deux types de données sont accessibles via des tableaux simples ou avancés.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les volumes et les valeurs sont collectées en s'appuyant sur les données **Eurostat – COMEXT**. Les données portent sur le commerce extérieur des produits de la pêche et de l'aquaculture, conformément aux enregistrements des autorités douanières nationales, disponibles sur une base mensuelle et annuelle. Les données sont accessibles via des tableaux simples ou avancés.

AQUACULTURE

Les volumes et les valeurs sont collectées par EUMOFA, s'appuyant sur les données **Eurostat – Pêche**. Les données sont disponibles sur une base annuelle, accessibles via des tableaux simples ou avancés.

COMMERCE DE GROS

Les prix sont collectés sur une base hebdomadaire, en s'appuyant sur les données de **France Agrimer**. Les données concernent l'ensemble des ventes réalisées sur le marché de Rungis et portent sur une sélection de 15 espèces.

Les données sont accessibles via des tableaux simples ou avancés.

TRANSFORMATION

Les volumes et les valeurs sont collectés en s'appuyant sur les données **Eurostat – PRODCOM**. Les données portent sur 24 produits transformés, selon les enregistrements de la nomenclature PRODCOM.

Les données sont disponibles sur une base annuelle et sont accessibles via des tableaux simples.

CONSOMMATION

Les données relatives à la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture par les ménages sont collectées par EUMOFA qui s'appuie sur un **fournisseur privé**. Les données portent sur 10 produits selon un rapport de panel. Cliquez [ici](#) pour les produits pour chaque État membre.

Les données (le volume et la valeur) sont accessibles sur simple demande et sont fournies sur une base annuelle et mensuelle.